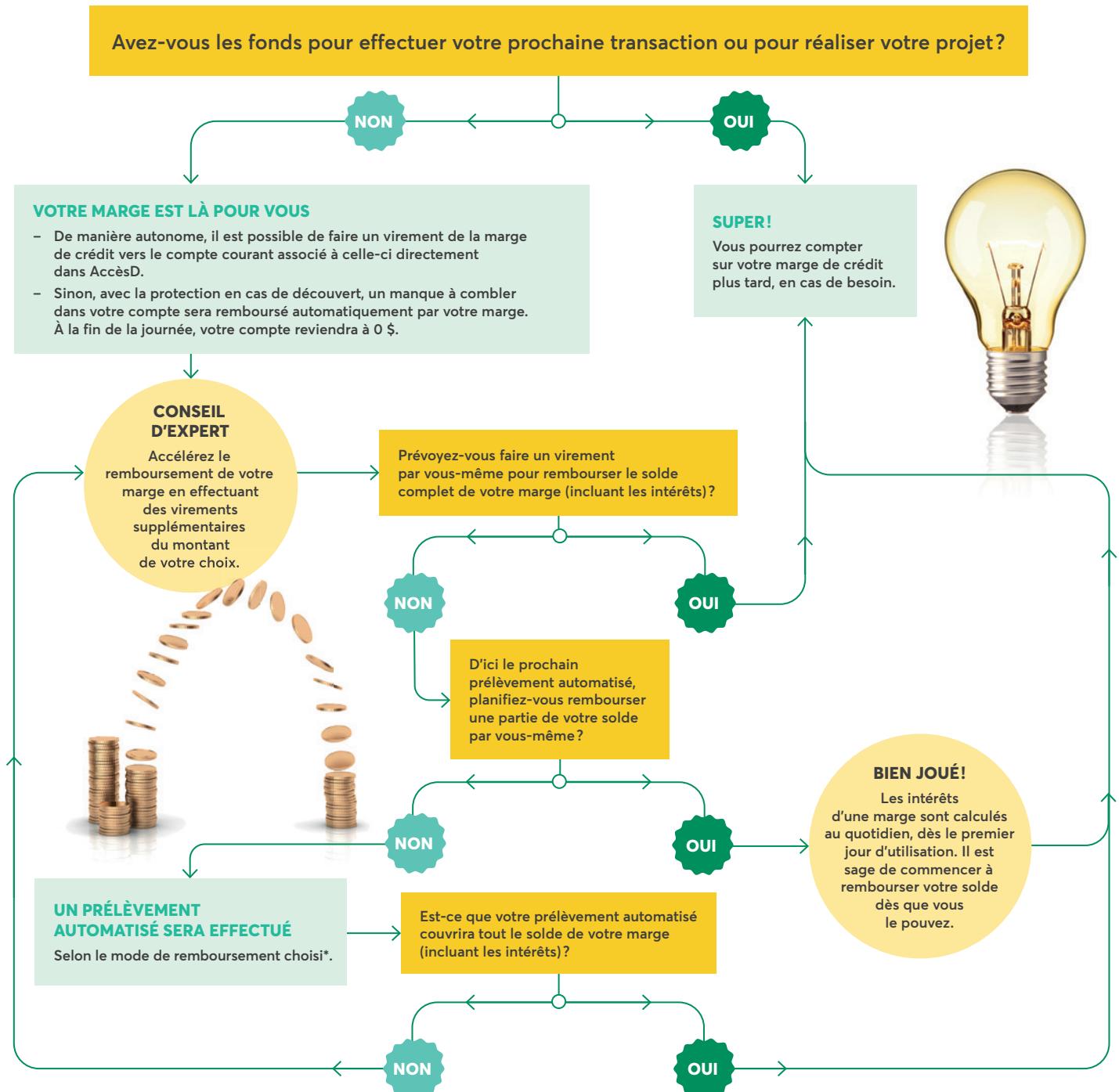


Dites bonjour à votre marge de crédit

Vous avez un projet à cœur?

La marge de crédit personnelle, c'est l'outil idéal pour compléter votre financement.

Voici comment ça fonctionne



* COMMENT FONCTIONNE LE REMBOURSEMENT?

À l'ouverture de votre marge de crédit, vous avez opté pour l'un des quatre modes de prélèvement et pour la fréquence de votre choix (quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle) :

- 1 Le prélèvement dès qu'il y a de l'argent dans le compte
- 2 Le prélèvement des intérêts seulement
- 3 Le prélèvement fixe
- 4 Le prélèvement basé sur un pourcentage du solde

Peu importe le mode de prélèvement et la fréquence choisie, les intérêts seront prélevés chaque mois.

Surveillez votre solde

Consultez le solde de votre marge sur AccèsD, au guichet ou sur votre relevé de compte mensuel pour ne pas dépasser la limite de votre marge de crédit.

Gardez l'oeil sur vos intérêts

Il est important de payer les intérêts chaque mois, sinon ils s'ajouteront à la somme que vous devez et cela fera croître votre dette rapidement.

Prenez soin de votre dossier de crédit

Au besoin, votre marge de crédit pourrait remplacer d'autres formes de crédit qui porteraient des intérêts plus élevés et ainsi en faciliterait le remboursement.